

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE LA FACULTÉ DE COMMUNICATION

*Départements : École de langues, École des médias, Communication sociale et publique et la
Faculté de communication (comme lieu d'embauche)*

Le 3 mai 2017

Bonjour chères collègues, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviées et conviés à l'Assemblée statutaire de votre unité facultaire **autour d'un repas* le mardi 23 mai à 12 h 30 au Syndicat des chargées et chargés de cours, local A-R542** en compagnie de vos collègues chargées, et chargés de cours. L'an dernier, vous étiez 9 autour de la table. Augmenterez-vous ce nombre cette année?

Au menu des discussions :

- Un retour bilan sur les changements de notre nouvelle convention collective
- Le compte-rendu de vos représentantes et représentants siégeant sur les diverses instances universitaires (faire parvenir un bref compte-rendu de **vos représentations par écrit** en utilisant le document joint au présent courriel.)
- Les fameuses élections des représentants et représentantes au conseil académique, au comité facultaire sur les infractions de nature académique, au comité de liaison local, etc.
- Et plusieurs autres sujets liés à vos conditions de travail!

Cette assemblée vous permettra de rencontrer vos collègues des différents départements de votre faculté, d'être à l'affût de ce qui se passe dans votre université et dans votre syndicat... On en sait jamais trop!

Prière de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 18 mai** afin de pouvoir offrir un repas à toutes les personnes présentes.

Au plaisir de nous retrouver,

Jean Régnier

Comité mobilisation-intégration

poste 5609

Pour les membres de la Faculté de communication et des départements qui s'y rattachent.

*Veuillez nous signaler toute diète spéciale lors de vos réservations.

Voir au verso

NOTRE RENDEZ-VOUS

**Le mardi 23 mai à 12 h 30
au local A-R542**

Ordre du jour suggéré

1. Adoption de l'ordre du jour et présentation des participants
2. Informations
3. Rapport de nos représentantes, représentants au Conseil académique et autres représentations
4. Discussions
5. Élections :
 - Comité exécutif : 1 poste (mandat de 1 an)³
 - Comité facultaire sur les infractions de nature académique : 2 postes (mandat de 1 an)³
 - Comité des études : 1 poste (mandat de 1 an)³
 - Unités de programme de cycles supérieurs 1 poste (mandat de 1 an)²
 - Deuxième cycle en communication
 - Troisième cycle en communication
 - Comité de liaison local de la Faculté : 3 postes (mandat de 1 an)³
(Lorsqu'il y a plus d'un poste, les chargées, chargés de cours représentants devraient appartenir à des lieux d'embauche différents)
 - Délégation au Conseil syndical : 2 postes (mandat de 1 an)¹
(Ces postes de délégués au Conseil syndical ne concernent que les chargées et chargés de cours embauchés par la Faculté et leur élection remplace, pour ce lieu, celle se déroulant habituellement à l'automne).
6. Divers

P.-S. - Les personnes intéressées à siéger à l'un ou l'autre de ces postes et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration écrite à Jean Régnier au SCCUQ (Télécopieur : 514 987-8475 – Courrier électronique : sccuq@uqam.ca).

¹ accorde du pointage

² accorde du pointage et une rémunération

³ est rémunérée